



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Version officielle du 15.05.2013

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET DE MUSICOLOGIE

PLAN D'ÉTUDES D'HISTOIRE DE L'ART

**MAÎTRISE UNIVERSITAIRE
MASTER OF ARTS (MA)**

Entrée en vigueur : Septembre 2014

Avant-propos

L'histoire de l'art étudie les témoignages visuels de la créativité humaine de tous les temps et en tous les lieux. Pour des raisons d'accès aux sources et de compétences, l'unité d'histoire de l'art de la Faculté des lettres se concentre principalement sur l'art occidental de la fin de l'Antiquité à nos jours. L'étude concerne à la fois la production des objets, leur conservation et leurs usages, ainsi que leur interprétation et les idées qui leur ont été et leur sont associées. Notre programme accorde une attention particulière à l'existence matérielle des œuvres d'art et à leurs rapports au contexte, tant social que spatial. Nous encourageons par conséquent l'examen direct des originaux, en tirant parti du riche patrimoine conservé dans la région genevoise et de collaborations établies avec ses institutions.

Pour la Maîtrise universitaire à 90 crédits, les étudiant-e-s choisissent un champ de spécialisation (Moyen-Âge, période moderne, période contemporaine, architecture ou art asiatique) dans lequel ils/elles prennent un module et rédigent un mémoire sous la direction de l'enseignant-e concerné-e. Dans le souci d'offrir des outils pour la conduite d'une recherche et la rédaction du mémoire, un module, à la fois théorique et pratique, est consacré à l'étude des classiques de la discipline et de ses enjeux méthodologiques. Il est complété par un module dévolu aux techniques et processus artistiques.

Parmi les modules à option, des séminaires qui s'articulent autour de l'oeuvre d'art *in situ* abordent des questions spécialisées et mettent la méthodologie à l'épreuve, notamment à travers des expériences concrètes (voyages d'étude, visites de musées et d'expositions, collaborations institutionnelles, etc.). L'étudiant-e a par ailleurs la possibilité de choisir un module ou deux modules en dehors du programme d'enseignement de l'unité d'histoire de l'art et peut tirer parti de l'offre de la Faculté, d'autres facultés de l'Université de Genève, d'autres universités, hautes écoles et institutions (voir les suggestions déjà proposées pour le BA).

La Maîtrise forme des historien-ne-s de l'art prêts à devenir les acteurs d'un monde professionnel exigeant et en constante transformation. Celui-ci comprend la recherche, l'enseignement aux niveaux secondaire et universitaire, l'inventaire et la conservation du patrimoine, les musées et centres d'art, l'organisation d'expositions, le marché de l'art, l'édition et la médiation culturelle.

MAÎTRISE UNIVERSITAIRE

MASTER OF ARTS (MA)

Condition d'admission :

Pour l'admission à la Maîtrise, il faut justifier d'un BA comportant un minimum de 60 crédits ECTS dans cette discipline ou de connaissances jugées équivalentes.

Méthodologie de la recherche et rédaction du mémoire (MA1 et MA2)

Module MA1	Historiographie et méthodologie	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	2h/ Année de SE, Histoire et enjeux méthodologiques de la discipline.	
Attestation	/	
Evaluation	Contrôles continus selon les modalités définies en début d'enseignement.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module MA2	Champ de spécialisation	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	2 x 2h/ Semestre de CR ou de SE, portant sur le champ de spécialisation de l'étudiant-e (période médiévale, période moderne, période contemporaine, art asiatique, architecture).	
Attestation	Une attestation sera exigée par l'enseignant-e responsable dans l'un des enseignements suivis, selon les modalités définies au début du semestre.	
Evaluation	Examen écrit de 6h, dans l'enseignement qui n'aura pas fait l'objet d'une attestation.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	MA2 et le mémoire portent sur le même champ.	

Module MA3	Techniques et processus artistiques	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	2 x 2h/ Semestre de CR ou de SE.	
Attestation	Une attestation sera exigée par l'enseignant-e responsable dans l'un des enseignements suivis, selon les modalités définies au début du semestre.	
Evaluation	Examen oral d'environ 30 minutes, dans l'enseignement qui n'aura pas fait l'objet d'une attestation.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Mémoire	30 crédits
Description	Le mémoire est un travail noté d'environ 60 pages (120'000 signes) sans d'éventuelles annexes, préparé sous la direction d'un-e enseignant-e de l'unité (tutorat).
Pré-requis	
Enseignement(s)	Les mémorant-e-s participeront régulièrement aux séminaires de recherche et colloques organisés par l'unité.
Evaluation	Il fait l'objet d'une soutenance d'environ 60 minutes.

Modules à options

Modules à option :

Conformément au Règlement d'études de la Faculté des lettres, le choix des modules à option (MA4 et MA5) est libre. Toutefois, l'étudiant-e qui souhaite approfondir ses connaissances dans sa discipline de mémoire peut en principe choisir jusqu'à deux enseignements dans les combinaisons proposées ci-dessous, et composer ainsi un MA « monodisciplinaire ».

Module MA4	L'œuvre d'art in situ	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	2 x 2h/ Semestre de CR ou de SE.	
Attestation	/	
Evaluation	Contrôles continus selon les modalités définies en début d'enseignement.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module MA5	Module d'approfondissement de la discipline	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	2 x 2h/ Semestre de CR ou de SE portant sur l'un des champs offerts par l'unité d'histoire de l'art (période médiévale, période moderne, période contemporaine, art asiatique, architecture) et actualité de la recherche.	
Attestation	/	
Evaluation	Contrôles continus selon les modalités définies en début d'enseignement.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent aux modules offerts.

Module MA1	Historiographie et méthodologie	12 crédits
Module MA2	Champ de spécialisation	12 crédits
Module MA3	Techniques et processus artistiques	12 crédits
Module MA4	L'œuvre d'art in situ	12 crédits